



Le Secrétaire  
du Comité de Bassin

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES  
AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
DU 09 NOVEMBRE 2012**

55  
JJ

**ETAIENT PRESENTS :**

<b>PRESIDENCE ET VICE-PRESIDENCE</b>	
<b>Président – Représentant des Collectivités Territoriales</b>	
SCHEPMAN Jean (Président)	

<b>REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	
DEFLESSELLE Claude	
PRADAL Cyrille	

<b>REPRESENTANTS DES USAGERS</b>	
BLONDEL Jean-Pierre	

<b>Membres Consultatifs</b>	
THIBAUT Olivier Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	

<b>AUTRES MEMBRES DIVERS</b>	
BOULOGNE Michel Représentant des Collectivités Territoriales aux CB / CA	

**ETAIENT EXCUSÉS :**

<b>REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	
THOMAS Thierry	

<b>REPRESENTANTS DES USAGERS</b>	
BRACQ Dominique (Vice-Président)	Mandat à Mr BLONDEL Jean-Pierre
DELELIS Annick	Mandat à r Mr SCHEPMAN Jean
DEMAREST Vincent	Mandat à Mr SCHEPMAN Jean

<b>REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>	
DEMARCO François Directeur Général Délégué du Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Représenté par Mr MOSSMANN Jean-Rémi
HOTTIAUX Laurent SGAR Nord Pas-de-Calais	
LENOIR Daniel Directeur Général de l'ARS Nord Pas-de-Calais	
PASCAL Michel DREAL NPDC Délégué de Bassin Artois-Picardie	

Membres Consultatifs
<b>BAILLY-TURCHI Maud</b> Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
<b>BUR Dominique</b> Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
<b>GRISEZ Claire</b> Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Divers
Représentant titulaire du personnel au Conseil d'Administration
<b>VERHAEGHE Hubert</b> Représentant suppléant du personnel au Conseil d'Administration
<b>LALANNE Jean</b>

**LISTE DES MANDATS :**

*(Chaque membre peut donner mandat à un autre membre appartenant, soit au collège auquel appartient le mandant, soit à un autre collège.*

*Aucun membre ne peut détenir plus de deux mandats.*

*Les membres du collège de l'Etat et de ses Etablissements publics peuvent se faire suppléer par un membre du service ou de l'organisme auquel ils appartiennent)*

Mandataire	Mandant
<b>Collège des Usagers</b>	
BLONDEL Jean-Pierre	BRACQ Dominique
SCHEPMAN Jean	DELELIS Annick
SCHEPMAN Jean	DEMAREST Vincent
<b>Collège de l'Etat et des Etablissements publics</b>	
MOSSMANN Jean-Rémi	DEMARCO François

## L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

1. Approbation du Procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 Mai 2012
2. Situation des engagements
3. Coopération Décentralisée
  - Projets de coopération décentralisée soumis à la Commission (en cours)
    - Accès à l'assainissement dans 4 écoles de Guediawaya
    - Dédougou (SIADO)
    - Gaza (Communauté Urbaine de Dunkerque)
    - Kit tarification de l'eau – volume 2 – basé sur des retours d'expérience (ACF – Agence l'eau Artois-Picardie)
4. Coopération Institutionnelle
  - Compte rendu de l'EURO-RIOB (Octobre 2012)
  - Activité des Parlements Jeunesse
  - Activités liées aux coopérations institutionnelles (visites de délégation, renouvellement d'accord,...)
5. Présentation de la délibération du X<sup>ème</sup> Programme d'Interventions
6. Divers
  - planning des missions 2013

## RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012	✓			Unanimité
3.3		ACTION INTERNATIONALE – LOI OUDIN-SANTINI		A.F		Unanimité
3.5		ACTION INTERNATIONALE – LOI OUDIN-SANTINI		A.F		Unanimité

or

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur Jean SCHEPMAN, Président de la Commission, ouvre la séance à 14 h 30.

### 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 25 MAI 2012

Monsieur SCHEPMAN demande si des remarques sont à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012.

Aucune remarque.

*Le procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 est adopté à l'unanimité.*

### 2 - SITUATION DES ENGAGEMENTS - ACTION INTERNATIONALE

Monsieur COURTECUISSÉ présente la situation des engagements relative aux deux sous-lignes de la ligne « action internationale » :

- sous-ligne 9330, loi Oudin-Santini,
- sous-ligne 9331, autres domaines.

05  
35

Ligne 929	933	répartition par sous lignes	
		9330	9331
Actions internationales	TOTAL	loi Oudin Santini	autres domaines
Dotations annuelles 2012	800 000,00 €	700 000,00 €	100 000,00 €
Engagements réalisés	702 132,49 €	602 249,25 €	99 883,24 €
Dossiers soumis à la décision de la CPAIDD du 09/11/12	97 416,00 €	97 416,00 €	0,00 €
Total des engagements au 16/11/2012	799 548,49 €	699 665,25 €	99 883,24 €
Solde	451,51 €	334,75 €	116,76 €
% d'engagement	99,94%	99,95%	99,88%

Il fait remarquer que le budget initial de 800 000 € atteint quasiment les 100 % d'engagement pour cette dernière séance de la CPAIDD de 2012. L'essentiel de la dotation a été dépensé pour le Forum Mondial de l'Eau de Marseille dans le cadre de l'activité du Parlement Mondial de la Jeunesse.

2 dossiers sont présentés pour avis de la CPAIDD du 9 novembre 2012 avant décision du Conseil d'Administration du 23 novembre 2012, sur la dotation 2012, pour un montant de 97 416 €.

2 dossiers sont présentés par anticipation sur le budget 2013, pour un montant de 72 500 €.

Monsieur COURTECUISSÉ rappelle que lors du Forum Mondial de l'Eau de Marseille, un engagement a été pris pour les 6 Agences de l'Eau d'atteindre les 1% de leurs recettes pour l'engagement d'actions Internationales – Oudin Santini.

La dotation action internationale devrait donc croître dans les années à venir pour atteindre en 2015 l'ordre de 1% des recettes pour chaque Agence, soit pour Artois-Picardie, environ 1,4 M€.

Monsieur THIBAUT précise qu'il s'agira concernant l'Agence de l'Eau Artois-Picardie d'une dotation d'1,3 M€ en 2015 puis jusqu'à 1,4 M€ c'est-à-dire 1% des recettes stables (redevances) de l'Agence.

Il précise qu'il s'agira d'une dotation qui sera engagée en fonction des dossiers présentés. Ceux-ci devront être comme aujourd'hui de qualité.

### 3 - COOPERATION DECENTRALISEE

Monsieur COURTECUISSÉ présente en référence au point de présentation n°3 du dossier de séance de la CPAIDD, les différents dossiers de coopération décentralisée soumis à l'avis favorable de la Commission.

Monsieur COURTECUISSÉ précise que certains dossiers présentés profitent de l'opportunité d'obtenir des compléments de financements par le Comité d'Organisation du Forum Mondial de l'Eau.

En effet, le CIF a enregistré un excédent financier et a proposé de mettre à disposition 800 000 € pour financer des projets (sous condition qu'ils s'achèvent courant 2013). Les Agences de l'Eau ayant été les principaux financeurs du Forum Mondial de l'Eau, le CIF leur a proposé de transmettre des dossiers de coopération décentralisée pour y apporter un financement complémentaire.

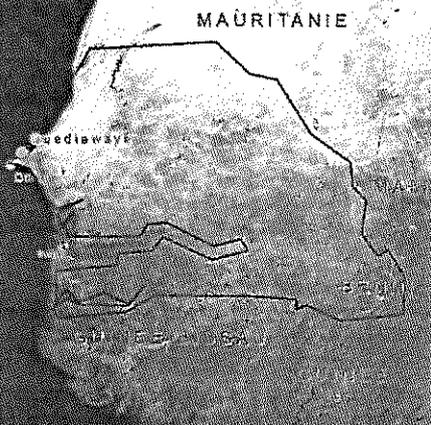
Les dossiers bénéficiant de ce complément financier par le CIF sont :

- le dossier porté par l'association HAMAP pour l'accès à l'assainissement dans 4 écoles de Guediawaye au Sénégal,
- le dossier porté par Action Contre la Faim pour le kit d'autoformation sur la tarification de l'eau.

Un des jeunes du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau a également fait une demande directe de financement auprès du CIF. Ce jeune burkinabé a un projet de récupération et de valorisation agricole des boues des latrines à Dégoudou au Burkina Faso.

#### Dossiers proposés pour avis de la CPAIDD avant décision du CA - engagement sur la dotation 2012 -

##### 1) DOSSIER D'HAMAP POUR L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT DANS 4 ECOLES DE GUEDEAWAYA (SENEGAL)

 <p>SENEGAL</p> <p>Source : Esn data</p>	 <p>MAURITANIE</p> <p>Guediawaye</p>	<p>Lieu du projet : Guédiawaye Porteur du projet : Association HAMAP Thématique : accès à l'assainissement Nbre d'habitants concernés : 1 780 Coût du projet : 94 833 € TTC PF de l'Agence sollicitée : 47 400 €</p>
---	---	--

of  
if

**Partenaires du bassin Artois-Picardie :** Artois Comm

**Descriptif du Projet :**

Installation de latrines dans 4 écoles de Guédiawaye (banlieue de Dakar) et mise en place d'un centre de formation à l'hygiène de base.

Il s'agit d'un nouveau projet.

**Date de démarrage du projet :** Décembre 2012    **Date de fin :** Juillet 2013

**Objectifs/indicateurs :**

Amélioration des conditions de vie et de travail pour les 1 780 écoliers et diminution de l'absentéisme pour les jeunes femmes causées par l'impossibilité d'accéder à des toilettes en classe.

Nombre de personnes concernées : 1780 habitants

**Budget :**

**Montant des travaux :** 94 949 € TTC

**Montant de la participation financière de l'Agence :** 47 416 €

**Autres financements :**

- Artois Comm : 20 000 €
- Financement local : 4 500 €
- Financement de la Communauté d'Agglomération Havraise : 11 000 €
- Entreprises : 4 000 €
- Comité d'Organisation – Forum Mondial de l'Eau : 5 000 €

Fonds propres apportés par les partenaires du projet : 3 033 €

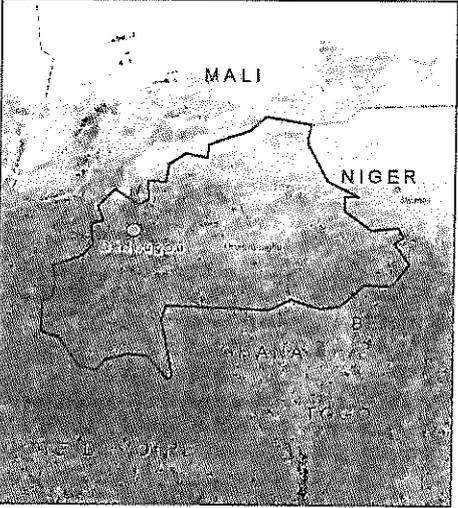
**Avis des services de l'Agence et notation du projet**

Fidélisation des jeunes à un enseignement via des conditions décentes d'études, les relations avec les entités locales augurant de la pérennité à long terme du projet. La notation de l'Agence est de 10/16.

**Monsieur SCHEPMAN** demande si une évaluation sur place sera réalisée pour ce projet au Sénégal.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** indique qu'une Agence de l'Eau se déplacera sans aucun doute sur place courant 2013 dans le cadre d'une mission d'évaluation de plusieurs projets en cours.

## 2) POURSUITE DE TRAVAUX D'ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT A DEDOUGOU (BURKINA FASO)

<p>BURKINA FASO</p>  <p>Source : Esri data</p>		<p><b>Lieu du projet :</b> Dégoudou (Burkina Faso)</p> <p><b>Porteur du projet :</b> Commune de DOUAI</p> <p><b>Thématique :</b> accès à l'eau et assainissement</p> <p><b>Nbre d'habitants concernés :</b> 37 000</p> <p><b>Coût du projet :</b> 157 637 € (estimation)</p> <p><b>PF de l'Agence sollicitée :</b> 50 000 €</p>
---	---	---

**Partenaires du bassin Artois-Picardie :** Ministère des Affaires étrangères et européennes.

### Descriptif du Projet :

Mise en place de forages et de latrines.

Il s'agit de la poursuite d'un projet auquel l'Agence a déjà participé.

**Date de démarrage du projet :** Décembre 2012 (est.) **Date de fin :** Novembre 2013 (est.)

### Objectifs/indicateurs :

Augmentation du taux de desserte

Réduction de la pression sur les forages existants

Amélioration de l'état sanitaire

Nombre de personnes concernées : 37 000 habitants

### Budget

**Montant des travaux :** 157 637 € (estimation)

**Montant de la participation financière de l'Agence :** 50 000 €

### Autres financements :

- Ministère des affaires étrangères : 39 079 € (estimation)
- Commune de Douai : 50 000 € (estimation)
- Commune de Dégoudou (local) : 18 558 € (estimation)

### Avis des services de l'Agence et notation du projet

Projet axé autour de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, bien coordonné avec les autorités locales ; les actions déjà réalisées ont eu un réel impact positif. La notation de l'Agence est de 11/16.

**Monsieur COURTECUISSÉ** fait remarquer que ce projet est piloté à la fois par l'ONG SOS SAHEL et la Mairie de Douai.

Il s'agit de la dernière année de financement de ce projet de 3 ans.

Dans ce cadre, la mairie de Douai finance de manière dégressive des postes dans la mairie de Dégoudou sur les aspects eau et assainissement (état des lieux des forages, communication et sensibilisation de la population pour la bonne gestion de l'eau et l'assainissement).

Il précise qu'un lien intéressant s'est créé pour ce projet entre la commune de Douai et la commune belge de Mouscron également impliquée par une action internationale avec la commune de Dégoudou.

Le projet est en cours d'audit interne de l'Agence.

**Monsieur SCHEPMAN** demande si des remarques sont à exprimer sur les deux dossiers présentés.

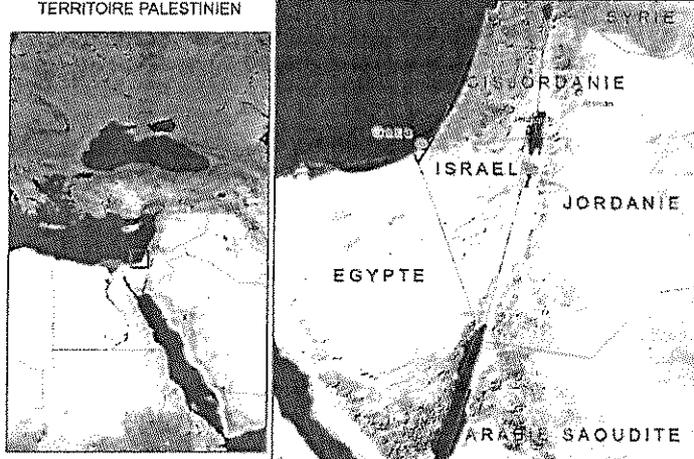
Aucune remarque.

Il procède au vote de la délibération correspondante.

***La délibération «ACTION INTERNATIONALE – LOI OUDIN SANTINI»  
n°12-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD et est transmise pour  
décision du Conseil d'Administration du 23 novembre 2012.***

**Dossiers proposés pour avis de la CPAIDD avant décision du CA  
- engagement par anticipation sur la dotation 2013 -**

**1) MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) ET DE  
GESTION DES RESEAUX ENTERRES D'ADDUCTION ET D'EVACUATION D'EAU A  
GAZA (PALESTINE)**

<p>TERRITOIRE PALESTINIEN</p>  <p>Source: Eon Delta</p>	<p><b>Lieu du projet :</b> Gaza <b>Porteur du projet :</b> Communauté urbaine de Dunkerque <b>Thématique :</b> SIG pour la gestion de l'eau <b>Nbre d'habitants concernés :</b> 449 221 <b>Coût du projet :</b> 146 750 € TTC <b>PF de l'Agence sollicitée :</b> 45 000 €</p>
--	---

10  
12

**Porteur du projet :** Communauté urbaine de Dunkerque

**Partenaires du bassin Artois-Picardie :** Communauté urbaine de Dunkerque.

**Descriptif du Projet :**

Formation des ingénieurs gazaouis (3) / échanges de savoir-faire et formation des techniciens de terrain gazaouis (39) aux techniques de SIG pour la gestion de l'eau utilisée par la communauté urbaine de Dunkerque. Acquisition du matériel nécessaire aux relevés et relevés proprement dit.

**Date de démarrage du projet :** Novembre 2012    **Date de fin :** Novembre 2013

**Objectifs/indicateurs :**

Appuyer, dans le cadre d'une phase test, la ville de Gaza et le syndicat chargé des eaux dans la bande de Gaza, le CMWU (Coastal Municipal Water utilities), à développer un système de localisation et de suivi des réseaux enterrés d'adduction et d'évacuation des eaux ménagères.

Nombre de personnes directement concernées : environ 42 employés du CMWU

**Budget :**

**Montant de la formation et travaux :** 146 750 €

**Montant de la participation financière de l'Agence :** 45 000 €

**Autres financements :**

- Financement local : 4 540 €
- Financement de la Communauté Urbaine de Dunkerque : 22 200 €
- SMAERD Dunkerque: 30 000 €
- Lyonnaise des Eaux – Dunkerque : 40 000 €
- Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais : 5 000 €

**Avis des services de l'Agence et notation du projet**

Le projet démarrant en novembre 2012, il est proposé à la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable de donner un avis dès à présent afin de permettre au Directeur Général de l'Agence d'engager et d'attribuer en 2013 la participation financière demandée.

Projet centré sur une meilleure compréhension de la situation existante afin de prendre in fine les bonnes décisions. La notation de l'Agence est de 10/16.

**Monsieur COURTECUISSÉ** fait remarquer que lors de son récent déplacement pour l'EURO-RIOB à Istanbul, la délégation action internationale de l'Agence (composée de Mr SCHEPMAN, Mr BOULOGNE, et lui-même), a rencontré le Ministre de l'Eau de Palestine. Ce dernier a rappelé les conditions de vie dramatiques sur le territoire palestinien.

**Monsieur SCHEPMAN** demande si le système de localisation et de suivi des réseaux enterrés d'adduction et d'évacuation des eaux ménagères, prévu dans le cadre du projet, ne pourrait pas être mal interprété (par exemple comme tunnels enterrés) par l'autorité israélienne.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** indique que le projet touche en effet à un territoire sensible.

Il met en valeur la forte implication de la Communauté Urbaine de Dunkerque : les ingénieurs et techniciens de la CUD vont se rendre sur place à Gaza et vont suivre les travaux et les actions qui seront réalisés et seront éventuellement amenés à apporter les éléments de nature à rassurer.

**Monsieur PRADAL** rappelle l'enjeu existant sur ce territoire où la guerre de l'eau existe. Il souligne la qualité du dossier de la CUD qui vise à remettre de l'intelligence dans les réseaux pour une meilleure gestion de l'eau à Gaza.

os 3/

Il ajoute l'enjeu politique du dossier qui doit dépasser la grille de notation.

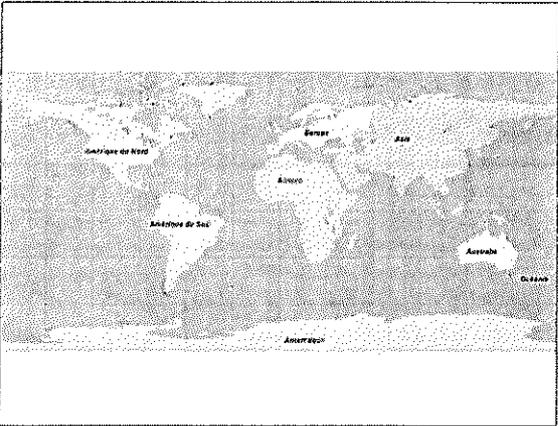
**Monsieur DELOBELLE** rappelle que la grille de notation reste indicative et n'exclut pas l'appréciation de la Commission. Elle intervient donc pour éclairage de la Commission qui garde son libre pouvoir d'appréciation pour présentation de tel ou tel dossier au Conseil d'Administration de l'Agence.

**En réponse à Monsieur PRADAL,**

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** précise que le projet n'émarge pas à une demande de complément financier du CIF car le budget était déjà arrêté. Il explique par ailleurs que les dossiers retenus par le CIF ont un caractère plus classique et sur une durée assez courte.

→ **Monsieur THIBAUT** ajoute que les projets présentés au CIF ne sont pas assurés d'obtenir une subvention. Il faut donc les dossiers les plus adaptés aux exigences pour s'assurer un financement. Ces dossiers doivent être simples, concrets, indiscutables et consensuels. Le dossier sur Gaza ne correspond pas parfaitement à ces exigences.

## 2) KIT D'AUTOFORMATION SUR LA TARIFICATION DE L'EAU - VOL. 2 (AFRIQUE-ASIE-CARAÏBES)

	<p><b>Lieu du projet :</b> Afrique, Asie, Caraïbes</p> <p><b>Porteur du projet :</b> Action Contre la Faim</p> <p><b>Thématique :</b> Formation</p> <p><b>Nbre d'habitants concernés :</b> N/A</p> <p><b>Coût du projet :</b> 55 000 € TTC</p> <p><b>PF de l'Agence sollicitée :</b> 27 500 €</p>
--	---

**Porteur du projet :** Action Contre la Faim

**Partenaires du bassin Artois-Picardie :** AEAP

### **Descriptif du Projet :**

Amélioration et mise à jour du kit d'autoformation conçu à l'occasion du forum mondial de l'eau avec la traduction du Kit d'autoformation en 2 autres langues (Arabe et Russe (à destination des pays d'Europe centrale et orientale)) et la mise en place de 2 études de cas de l'utilisation du CD dans le cadre de formations organisées en Mongolie et en Sierra Leone.

Il s'agit de la suite d'un premier projet déjà financé par l'AEAP et couronné de succès.

**Date de démarrage du projet :** Février 2013    **Date de fin :** Janvier 2015

**Objectifs/indicateurs :**

Enrichir et développer un outil de formation et d'aide à la décision pour les acteurs du secteur de l'eau (Institutions, Société civile, Organisations internationales) afin de contribuer à une meilleure gestion de l'eau et à déterminer la tarification de l'eau la plus appropriée au contexte urbain considéré.

Nombre de personnes concernés : N/A

**Budget :**

Montant du projet : 55 000 €

Montant de la participation financière de l'Agence : 27 500 €

**Autres financements :**

- CIF : 21 010 € (à confirmer)
- ACF : 6 490 €

**Avis des services de l'Agence et notation du projet**

Le financement par le CIF étant conditionné par un accord de financement de la part de l'Agence de l'Eau avant le 31 décembre 2012, ce dossier est présenté pour avis, dès à présent, afin de permettre au Directeur Général de l'Agence de l'Eau d'engager et d'attribuer en 2013 la participation financière demandée.

Poursuite d'un projet innovant. La notation de l'Agence est de 11/16.

**Monsieur SCHEPMAN** demande si d'autres remarques sont à exprimer sur les deux dossiers présentés.

Aucune autre remarque.

Il procède au vote de la délibération correspondante.

***La délibération «ACTION INTERNATIONALE – LOI OUDIN SANTINI»  
n°12-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD et est transmise pour  
décision du Conseil d'Administration du 23 novembre 2012.***

## 4 - COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Monsieur COURTECUISSÉ présente en référence au point de présentation n°4 du dossier de séance :

- Le compte-rendu de la conférence internationale EURO-RIOB (16 au 19 octobre 2012 à Istanbul en Turquie) (Point 4.1.),
- L'activité des parlements Jeunesse (Point 4.2.),
- les accords de coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (Point 4.3.).

### Point 4.1. Information sur la conférence internationale EURO-RIOB (16 au 19 octobre 2012 à Istanbul en Turquie)

Monsieur COURTECUISSÉ évoque pour information le compte-rendu de la conférence internationale EURO-RIOB qui s'est déroulée du 16 au 19 octobre 2012 à Istanbul en Turquie.

#### 1 – Le Contexte

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) organise chaque année une conférence internationale rassemblant des représentants d'organismes de bassin de l'ensemble de l'Europe (Union Européenne mais également Europe centrale et Orientale ainsi que des pays du Bassin Méditerranéen), c'est l'EURO-RIOB. L'année dernière, l'EURO-RIOB a été organisé dans la ville de Porto et cette année, c'est Istanbul qui a accueilli cette conférence.

L'Office International de l'Eau est l'organisateur de ces conférences, avec l'appui des autorités de l'eau du pays hôte, et Jean François Donzier en est le secrétaire permanent.

La conférence de l'EURO-RIOB est un lieu d'échanges entre les Organismes de bassin permettant de progresser sur la mise en œuvre de Directives (type Directive Cadre sur l'Eau<sup>1</sup>) et plus généralement la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

La conférence de l'EURO-RIOB est toujours précédée de la réunion des bureaux des différentes structures régionales d'organismes de Bassin. Ainsi le CEENBO (Réseau des Organismes de Bassin de l'Europe Centrale et Orientale) a tenu son bureau le 16 Octobre et l'Agence de l'eau Artois-Picardie y a participé en tant que membre observateur.

#### 2 – La participation du Bassin Artois-Picardie à l'EURO-RIOB 2013

La délégation était composée de Jean Schepman, Michel Boulogne et Arnaud Courtecuisse.

Elle a participé au Bureau du CEENBO, en tant que membre observateur, afin de définir le programme de travail de ce réseau pour les années à venir. La Présidente actuelle du CEENBO est Atanaska Tuntova, Directrice du bassin Est-Egéen (Plovdiv - Bulgarie) avec lequel l'Agence de l'eau Artois-Picardie a une coopération institutionnelle. La ville de Plovdiv pourrait accueillir l'EURO-RIOB l'année prochaine.

<sup>1</sup> Même les Etats qui ne font pas partie de l'Union Européenne appliquent ou s'inspirent de la DCE soit parce qu'ils sont dans un processus d'adhésion (Croatie, Turquie,...) ou dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE (Arménie, Ukraine,...)

La délégation d'Artois-Picardie est intervenue pour présenter, dans les différentes tables rondes de l'EURO-RIOB, son action dans la région des Balkans et de l'Europe de l'Est.

Enfin, le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau (PMJE), dont l'Agence est un des initiateurs et partenaires, a été mis à l'honneur pendant l'EURO-RIOB notamment au travers de la présentation officielle du Passeport Bleu, initiative soutenue par l'Agence.

**Monsieur COURTECUISSÉ** ajoute que dans le cadre de l'EURO-RIOB, la délégation représentant l'Agence a été approchée par les autorités turques pour éventuellement mettre en place un accord de coopération avec un bassin turc.

Ce bassin présente l'intérêt d'être situé sur la rivière Maritza, cours d'eau transfrontalier entre la Bulgarie, la Grèce et la Turquie.

Cette perspective d'accord de coopération permettra par la suite à l'Agence d'établir une relation avec le bassin STG1 (avec lequel elle a également un accord de coopération) et de renforcer les coopérations existantes entre la Turquie, la Grèce et la Bulgarie sur le cours d'eau Maritza.

**Monsieur BOULOGNE** fait part de ses sentiments en tant que participant à la délégation Artois-Picardie à l'EURO-RIOB.

Il estime avoir été avant tout « observateur » et avoir découvert un contexte nouveau. Il indique avoir tiré de cette expérience une grande richesse. Il a notamment compris l'intérêt des actions.

**Monsieur SCHEPMAN** explique pour sa part que ses déplacements dans le cadre de l'action internationale menée par l'Agence, le convainc à chaque fois de l'intérêt des actions mises en œuvre et le rend fier de représenter la France.

Pour rebondir sur la remarque de Monsieur BOULOGNE concernant le déplacement à l'EURO-RIOB, il confirme qu'il manquait parfois la vision politique européenne voire mondiale de la coopération internationale entre Etats.

Il constate que peu d'élus étaient présents face à beaucoup de techniciens.

Monsieur SCHEPMAN remercie Monsieur COURTECUISSÉ pour la qualité de sa présence.

Il évoque la Roumanie, dont il souligne la présence forte de l'église, mais aussi de la France d'un point de vue culturel. Ce pays reste encore extrêmement pauvre.

La Turquie, au travers d'Istanbul, est par contre un pays fort développé où il faut noter aujourd'hui dans certains quartiers une montée en force de la religion par rapport à il y a quelques années.

Monsieur SCHEPMAN souligne enfin le très bon accueil réservé à la délégation par l'EURO-RIOB : il indique qu'il serait important qu'il y ait à l'avenir quelques élus par Agence de Bassin. La présence de la France y est très appréciée.

Il souligne que l'Union pour la Méditerranée a un très bel avenir à construire sur la thématique de l'eau (entre la Turquie, la Grèce, l'Arménie, le Liban, Israël, la Palestine...).

**Monsieur PRADAL** soutient la proposition de Monsieur SCHEPMAN de renforcer la présence des élus des Agences de Bassin lors des prochains rendez-vous de l'EURO-RIOB. Il indique qu'il faut travailler et organiser cette mobilisation des élus des Comités de Bassin.

→ **Monsieur SCHEPMAN** confirme l'intérêt de cette mobilisation des élus tout en rappelant que les élus en général (en dehors des Comités de Bassin) sont assez réticents face aux actions internationales par rapport à la situation en territoire national.

## **Point 4.2. Activité des parlements Jeunesse**

**Madame DERICQ** présente, au travers du point d'information n° 4.2. du dossier de séance, l'activité des parlements Jeunesse.

### **1 - Le Contexte**

L'Agence de l'Eau met en œuvre une politique « jeunesse » destinée à préparer les 16/23 ans (cœur de cible) au débat et à la gouvernance pour l'eau.

Ainsi, elle permet de responsabiliser et de confirmer l'engagement des jeunes ayant bénéficié d'un enseignement ou d'une expérience dans le domaine de l'éducation au développement durable.

La plupart des décisions qui sont prises aujourd'hui, dans le cadre de la politique de l'eau, auront des impacts à long terme sur la qualité des milieux aquatiques et sur la disponibilité de la ressource en eau. Il est donc légitime que les jeunes s'en préoccupent dès aujourd'hui puisque c'est leur futur qui se construit.

L'agence de l'eau est au cœur d'un système qui comporte des aspects législatifs, politiques et économiques. Par le biais de ces leviers, elle peut agir sur le comportement de chacun et contribuer à une évolution de la société dans le respect des principes du développement durable.

Elle s'est engagée à favoriser l'expression de la jeunesse dans les instances de débat de la politique de l'eau par l'intermédiaire des « parlements jeunesse ».

Toutes les informations sont disponibles dans la rubrique « jeunesse et eau » du site de l'agence [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

### **2 - Le Parlement des jeunes pour l'eau du bassin Artois Picardie (PJE)**

Cette instance, unique en France sur le thème de l'eau, est en place depuis 2003. Construite en partenariat avec l'Education nationale, elle est animée par l'agence de l'eau.

Le PJE a évolué pour intégrer l'enseignement agricole en 2008 puis, en 2012, pour intégrer des jeunes ayant un engagement associatif ou citoyen. L'objectif étant d'avoir une représentation de la jeunesse avec toute la richesse de sa diversité.

Aujourd'hui, les objectifs du PJE sont de :

- favoriser la place de la jeunesse dans la politique de l'eau,
- préparer le futur,
- donner du sens à l'éducation à l'eau et aux milieux aquatiques,
- créer des liens entre la jeunesse et les décideurs politiques et économiques ainsi qu'avec la communauté scientifique.

Le PJE se réunit le dernier mercredi de septembre et le dernier mercredi de mars, il rassemble 50 jeunes dont actuellement 80% sont proposés par les établissements scolaires, l'objectif étant d'atteindre 50% de jeunes «engagés à titre personnel ».

L'après midi de la séance est consacrée au débat avec la présentation d'un sujet présenté par un professionnel.

Les jeunes se répartissent en groupe pour produire leur contribution sur le sujet abordé, cette contribution est ensuite transmise au Comité de bassin qui suit la séance.

Les sujets du changement climatique et de la gouvernance de l'eau ont déjà été abordés, le prochain sujet (27 mars 2013) portera sur la biodiversité et les zones humides.

### **3 - Le Parlement des jeunes de l'Escaut**

En 2005, l'Agence de l'eau a pris l'initiative d'un Parlement des jeunes citoyens de l'Escaut. Cette instance est soutenue par la Commission internationale de l'Escaut. En accord avec son partenaire : l'association belge « Green Belgium » le projet a évolué en 2012 : à l'objectif du partage de la connaissance s'est ajouté celui du débat pour l'Escaut.

Les objectifs de la collaboration 2012/2014 :

- avoir une cohérence d'action avec le Parlement des jeunes pour l'eau du bassin Artois Picardie, en particulier sur la préparation des jeunes au débat pour l'eau,
- officialiser l'implication, au sein de la Commission internationale de l'Escaut, pour permettre aux jeunes parlementaires de s'exprimer sur la question de l'eau et faire reconnaître la voix de la jeunesse de l'Escaut dans cette instance,
- actualiser les outils de communication pour promouvoir cette instance et les travaux des jeunes.

Le PJ Escaut compte une vingtaine de jeunes belges, français et néerlandais. Le parlement tiendra sa première séance, dans sa nouvelle composition, les 26, 27 et 28 octobre à Bruxelles.

Deux places avec le statut d'observateur ont ainsi été obtenues pour les jeunes parlementaires à la Commission internationale de l'Escaut

### **4 - Le Parlement européen des jeunes pour l'eau**

C'est une initiative portée par l'association Solidarité Eau Europe et faisant l'objet de subventions de l'Agence de l'eau. Depuis 1999, 10 rencontres ont eu lieu en France, à Malte, en Bulgarie, en Suisse, en Roumanie, en Moldavie, en Allemagne, en Russie, aux Pays Bas.

La prochaine se tiendra en mai 2013 en Arménie avec pour thème « la gouvernance de l'eau ».

Une délégation d'Artois Picardie a déjà participé en 2006, 2009, 2011 et participera en 2013 aux rencontres à Yerevan.

Les Parlements européens de la jeunesse pour l'eau visent à promouvoir la participation des jeunes aux politiques de l'eau, par la sensibilisation aux enjeux de la gestion de l'eau, et par l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie.

Un Parlement comporte plusieurs types d'activités :

- Des apprentissages actifs : des débats avec des experts et des ateliers pratiques sur le terrain (études de cas, jeu de rôles etc.) , des ateliers de travail et de création qui permettent la conception de projets et la création d'outils pédagogiques par les jeunes pour les jeunes.
- Des moments d'échanges et de convivialité : une soirée d'échanges interculturels, la découverte de la culture du pays hôte.
- Une démarche démocratique : l'ensemble des productions réalisées et les engagements pris par le Parlement sont validés en séance plénière : vote de textes politiques et élection de représentants.
- Une session finale officielle et publique, tenue en présence de personnalités politiques et des médias : elle est le point d'orgue de l'événement.

## 5- Le Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau (PMJE)

Il s'agit d'une initiative conjointe de Solidarité Eau Europe, du Secrétariat international pour l'eau et de l'Agence de l'eau. Le PMJE a été installé officiellement dans le cadre du Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à Marseille en mars 2012. Le PMJE a rassemblé 85 jeunes issus des 5 continents et représentant 40 pays.

Les objectifs du PMJE à Marseille 2012 :

1. Assurer la participation des jeunes aux débats du 6<sup>ème</sup> FME par le biais d'une déclaration des jeunes sur des thèmes en lien avec le Forum et par leur participation aux sessions du Forum.
2. Assurer la pérennisation de la participation des jeunes lors des prochains forums mondiaux de l'eau.
3. Favoriser l'échange et la coopération entre des jeunes porteurs de projets et d'initiatives « eau » dans le monde.
4. Former les jeunes à l'éco citoyenneté et les initier à la politique de l'eau.
5. Faire éclore les futurs acteurs et professionnels de l'eau en les préparant aux métiers de l'eau.

Le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau a été incontestablement une réussite et a marqué de sa présence le 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau.

L'objectif qui était de rendre pérenne le rôle de la Jeunesse, à travers la structure PMJE, aux forums mondiaux de l'eau a été pleinement atteint :

- la déclaration du PMJE a été prise en compte dans la déclaration finale du Forum,
- le Président du PMJE, Bart Devos, a été invité à intervenir à la session de clôture du Forum,
- Le Conseil Mondial de l'Eau, organisateur des Forums Mondiaux de l'Eau, a annoncé que trois places seraient désormais attribuées à la Jeunesse au Conseil d'Administration du Conseil Mondial,
- Les représentants de la Corée, qui organise le prochain en Forum en 2015, ont officiellement reçu le trophée du PMJE, actant ainsi dès à présent la place qu'aura le PMJE dans le prochain Forum.

Le PMJE dispose maintenant d'une charte, d'une déclaration et d'une structure de gouvernance (un Président, 2 Vice Présidents et 6 représentants régionaux). L'activité du PMJE dans les mois qui viennent doit donc s'appuyer sur ces éléments mais également les outils (plateforme collaborative permettant aux jeunes parlementaires de faire vivre le PMJE).

Par ailleurs, des jeunes parlementaires pilotent ou sont impliqués dans des projets sur l'eau dont certains pourraient être soutenus dans le cadre de la Loi Oudin Santini. Le développement de ces projets, labellisés « PMJE », serait également un élément de visibilité majeur du PMJE qui pourrait ainsi communiquer autour de ces résultats et initiatives sur le terrain (et en présenter un bilan en Corée).

Il convient maintenant de capitaliser la dynamique PMJE qui s'est concrétisée au Forum et de s'assurer qu'entre aujourd'hui et le 7<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau de 2015, une nouvelle étape soit franchie.

**En réponse à Monsieur PRADAL, Madame DERICQ** explique comment sont nommés les membres du Parlement des Jeunes pour l'Eau du bassin Artois-Picardie :

Dans le cadre de l'enseignement scolaire : Certains établissements scolaires ont été recommandés par l'Education Nationale car ils s'engagent régulièrement à constituer une délégation de jeunes parlementaires pour l'eau.

Dans le cadre de l'enseignement agricole : les établissements d'enseignement agricole publics et privés du bassin ont été contactés par l'Agence. Pour l'instant, les établissements de Wagnonville, de Coulogne et du Paraclat à Amiens ont répondu positivement.

La volonté d'intégrer le PJE venant avant tout des établissements plutôt que directement des jeunes eux-mêmes, Monsieur THIBAUT a proposé d'ouvrir le PJE à des jeunes n'étant pas forcément liés à des établissements. Ces jeunes font acte de candidature spontanée.

Madame DERICQ explique, pour sa part, qu'elle prend contact avec des instances de concertation de jeunes pour participer aux débats du PJE.

Même si la démarche n'est pas évidente à mettre en place, certains jeunes commencent à intégrer le PJE spontanément.

Madame DERICQ explique avoir récemment pris contact avec l'Ecole Supérieure de Journalisme dans le cadre du Parlement Européen des Jeunes pour l'Eau qui aura pour thème la gouvernance de l'eau en mai 2013 en Arménie.

**Monsieur PRADAL** demande quelle est à terme la représentativité voulue pour le PJE sachant qu'elle oriente sa politique.

→ **Monsieur THIBAUT** explique que la représentation institutionnelle du PJE n'est pas encore effective. La phase actuelle est à l'élargissement à différentes catégories de jeunes.

→ **Monsieur SCHEPMAN** souligne l'importance de maintenir une certaine souplesse et spontanéité dans le système.

→ **Madame DERICQ** ajoute de plus que les jeunes changent très vite d'avis, pouvant être intéressés pendant une année et désirant s'investir vers d'autres choses l'année suivante, ce qui est à la fois la force et la faiblesse de la jeunesse.

**Monsieur SCHEPMAN** demande que les membres des instances soient tenus informés des prochaines réunions du PJE pour pouvoir éventuellement rencontrer les jeunes parlementaires. Il souligne la vitalité et la capacité des jeunes à agir ensemble.

→ **Madame DERICQ** explique que les prochains rassemblements importants pour la jeunesse pour l'Eau sont :

- la Commission Internationale de l'Escaut du 10 décembre 2012 pour le Parlement des Jeunes pour l'Escaut, puisque deux jeunes de ce parlement y participeront. La prochaine date du Parlement des Jeunes pour l'Escaut n'est pas encore connue.
- Le Parlement des jeunes pour l'Eau du 27 mars 2013 à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie de Douai sur le thème de la biodiversité et des zones humides. La séance de septembre 2013 aura lieu à l'extérieur.
- Le Parlement européen des jeunes pour l'eau du 13 au 19 mai 2012 en Arménie sur le thème de la gouvernance pour l'eau. La participation de membres du Comité de Bassin pourra être étudiée en lien avec Arnaud COURTECUISSE.

Madame DERICQ précise que le SAGE de la Canche a proposé que les Commissions Locales de l'Eau soient ouvertes aux jeunes.

**Monsieur COURTECUISSÉ** explique que le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau reste très actif depuis le Forum Mondial de l'Eau de Marseille.

Ainsi, lors du récent déplacement à Istanbul pour l'EURO-RIOB, le jeune parlementaire turc du PMJE était présent.

En déplacement en Moldavie, Monsieur COURTECUISSÉ a pu également croiser la jeune parlementaire moldave du PMJE : celle-ci travaille chez un producteur d'eau minérale moldave et continue d'être très impliquée dans les actions axées sur l'eau.

Le Vice-Président croate du PMJE va être embauché par la Directrice de l'Eau croate pour réaliser une partie de la Consultation du Public de la Directive Cadre sur l'Eau sur son territoire.

Le jeune parlementaire burkinabé est quant à lui impliqué dans un projet de coopération décentralisée (c.f. projet de récupération et valorisation agricole des boues des latrines à Dégoudou au Burkina Faso).

Le Président du PMJE s'est quant à lui rendu aux Nations Unies et traverse le monde entier pour faire connaître le PMJE.

Il existe donc un noyau de parlementaires du PMJE dynamique qui continuent à faire vivre la structure.

Les réunions se poursuivent. L'objectif est que lors du Forum Mondial de l'Eau en Corée en 2015, le PMJE soit renforcé et continue d'être présent.

La structure PMJE continue donc d'exister non seulement par elle-même mais aussi au travers de projets mis en place par les parlementaires. Le PMJE continue de vivre également au travers des liens entre parlementaires via les réseaux sociaux.

**Monsieur THIBAUT** explique qu'il reste à faire élire un représentant du PMJE au Conseil Mondial de l'Eau.

#### **Point 4.3.**

#### **Les accords de coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie**

**Monsieur COURTECUISSÉ**, en référence au point de présentation n°4.3. du dossier de séance, informe les membres de la CPAIDD sur l'actualité des accords de coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Il évoque en particulier :

**- L'accord de coopération avec la Direction de Bassin du Banat (Timisoara) en Roumanie :**

Suite à une visite de Jean SCHEPMAN, Michel BOULOGNE et Arnaud COURTECUISSÉ à Timisoara du 13 au 16 Octobre 2012, l'accord de coopération avec Apele Romane Banat a été reconduit.

**- L'accord de coopération avec la région de Nijny Novgorod en Russie :**

Olivier THIBAUT et Arnaud COURTECUISSÉ avaient participé à la conférence des grandes rivières à Nijny Novgorod en Mai 2012. Ils avaient à cette occasion rencontré le Ministre de l'Environnement de l'Oblast de Nijny pour finaliser l'accord de coopération qui a été finalement signé par les autorités Russes en septembre 2012. La coopération institutionnelle entre la Région de Nijny Novgorod et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie est donc désormais officielle.

**- L'accord de coopération avec le RZGW Cracovie en Pologne :**

La Pologne a connu des modifications importantes dans sa politique de gestion de l'eau au cours des derniers mois. En particulier, les directeurs des RZGW (équivalent des Agences de l'Eau) ont été changés, ce qui explique que les visites prévues dans le cadre de notre accord de coopération ont été reportées. Notre prochaine mission à Cracovie devrait se faire au début de l'année 2013.

**- L'accord de coopération avec l'Agence Nationale des Ressources en Eau d'Arménie :**

Une demande de support financier a été déposée par nos partenaires Arméniens pour qu'une visite sur le bassin Artois-Picardie se fasse au mois de Décembre 2012 ou au début de l'année 2013.

Monsieur COURTECUISSÉ évoque son récent déplacement en **Bulgarie** à la demande de Madame la Ministre de l'Environnement : la Bulgarie veut mettre en place une nouvelle taxe sur la pollution des eaux et demande dans ce cadre l'appui institutionnel de l'Agence.

Par cette redevance, la Bulgarie espère financer davantage ses programmes d'actions à mettre en œuvre au travers de la Directive Cadre sur l'Eau et assurer une taxe plus incitative d'un point de vue environnemental.

Des experts redevances de l'Agence, voire d'autres Agences (comme Adour Garonne) pourront également apporter un appui ponctuel et limité à la Bulgarie pour mettre en place cette nouvelle redevance.

Monsieur COURTECUISSÉ relate également son tout récent déplacement en **Moldavie**. Il explique avoir été invité en Moldavie pour un séminaire par l'association Solidarité Eau Europe (qui a une implantation en Moldavie) et la coopération suisse (présente depuis de nombreuses années en Moldavie). L'idée du séminaire est de mettre en place un système de Solidarité Urbain / Rural en Moldavie pour aider l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu rural.

Monsieur COURTECUISSÉ est intervenu lors de ce séminaire pour présenter le dispositif Solidarité Urbain / Rural mis en place sur le bassin Artois-Picardie. Il a également évoqué le cas de Dunkerque et de Houille-Mouille en matière de solidarité de ressources en eau.

Si ce circuit de financement solidaire se met en œuvre en Moldavie, il pourrait servir d'exemple pour d'autres pays voisins.

Monsieur COURTECUISSÉ évoque enfin l'intervention de Monsieur Florent GUIBERT de la Direction Planification et Evaluation de l'Agence, spécialiste du modèle PEGASE quant aux pressions et impacts et des changements climatiques. Monsieur Florent GUIBERT est intervenu lors d'un séminaire à Valence en Espagne sur les outils de modélisation et a expliqué l'expérience de l'Agence Artois-Picardie.

Madame Géraldine AUBERT a participé, quant à elle, à un séminaire en Italie organisé par la Commission Européenne.

Monsieur COURTECUISSÉ précise qu'une revue « micro-climat » est disponible via le site internet de l'Agence et démontre comment l'Agence suit les changements climatiques et l'impact sur les ressources en eau dans le bassin.

## 5 – PRESENTATION DE LA DELIBERATION DU Xème PROGRAMME D'INTERVENTION

Monsieur COURTECUISSÉ invite les membres de la Commission à consulter le point de présentation : ce point d'information présente la délibération Xème Programme de référence pour l'action internationale dans le cadre de la coopération institutionnelle, de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale.

## 6 – DIVERS PLANNING DES MISSIONS 2013

Monsieur COURTECUISSÉ évoque le projet de planning des missions 2013 en coopération institutionnelle.

Il précise que les membres de la Commission peuvent demander à participer à certaines missions.

### Janvier 2013

/01/2013 (0,5 jour) : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau  
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

17 au 20/01/2013 (4 jours) : Déplacement à Cracovie (Pologne)  
Personnes concernées : Olivier Thibault, Arnaud Courtecuisse

### Février 2013

/02/2013 (0,5 jour) : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau  
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

08/02/2013 : Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable

### Mars 2013

/03/2013 (0,5 jour) : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau  
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

22/03/2013 (1 jour) : Journée Mondiale de l'Eau. Evénement à Loos en Gohelle organisée avec Lianes Coopération et l'association AVERS – lancement de l'appel à petits projets.  
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

### Avril 2013

/04/2013 (0,5 jour) : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau  
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

**/04/2013 (4 Jours)** : Réception d'une délégation Polonaise à Douai (accord de coopération avec RZGW Cracovie)

Personnes concernées : Delphine Martin, Arnaud Courtecuisse, Florent Guibert, X (inondation)

**/04/2013 (7 jours)** : Mission d'évaluation des projets en Mongolie

Personnes concernées : Vincent Demarest, Arnaud Courtecuisse.

### **Mai 2013**

**/05/2013 (0,5 jour)** : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau

Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

**24/05/2013** : Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable

**12/05 au 19/05/2013 (6 jours)** : 11<sup>ème</sup> rassemblement européen des parlements de jeunes pour l'Eau – Erevan (Arménie)

Personnes concernées : Christine Dericq, jeunes de la délégation du bassin Artois-Picardie

**29/05/ au 2/06/2013 (5 jours)** : Mission à Nijni Novgorod à l'invitation des autorités de l'Oblast pour l'événement annuel autour des rivières (Volga, Piana).

Personnes concernées : Jean Schepman, X (administrateur représentant les industriels), Arnaud Courtecuisse

### **Juin 2013**

**/06/2013 (0,5 jour)** : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau

Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

**/06/2013 (4 jours)** : Mission commune Artois-Picardie/Adour Garonne en Bulgarie (bassin Est Egéen (AP) et bassin Ouest Egéen (AG))

Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse, Stéphane Robichon (AEAG)

### **Juillet 2013**

**/07/2013 (0,5 jour)** : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau

Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

**/07/20132 (0,5 jour)** : Mission d'évaluation des projets et coopération institutionnelle en Arménie

Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse, X Administrateur

### **Août 2013**

Période estivale.

### **Septembre 2013**

**/09/2013 (0,5 jour)** : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau

Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

**/09/2013 (8 jours)** : Visite d'Evaluation des projets financés par l'Agence au Burkina Faso

Personnes concernées : Olivier Thibault, Arnaud Courtecuisse, X (administrateurs), Ville de Douai

## Octobre 2013

/10/2013 (0,5 jour) : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau  
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

/10/2013 (4 jours) : EURO-RIOB (Plovdiv ?)  
Personnes concernées : Jean Schepman, Arnaud Courtecuisse

## Novembre 2013

/11/2013 (0,5 jour) : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau  
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

08/11/2013 : Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable

## Décembre 2013

/12/2013 (0,5 jour) : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau  
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

/12/2013 : Mission à Cracovie dans le cadre de l'accord de coopération avec le RZGW Cracovie (4 jours).

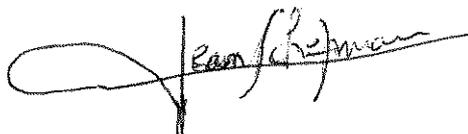
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse, X (Inondation)

Monsieur COURTECUISSSE explique que la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars 2013 aura lieu pour l'Agence sous forme d'un événement à Loos-en-Gohelle.

La commune de Loos-en-Gohelle, dont Monsieur Jean-François CARON est le maire, est très active en matière de coopération décentralisée. Elle a des projets au Burkina Faso et au Bénin.

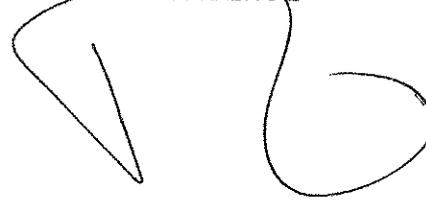
Monsieur SCHEPMAN remercie l'ensemble des participants et clôt la séance de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 9 novembre 2012 à 15 h 42.

LE PRESIDENT  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DES AFFAIRES INTERNATIONALES  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Jean SCHEPMAN

LE DIRECTEUR GENERAL  
DE L'AGENCE



Olivier THIBAUT